



Utilisation Commerciale d'un Local d'Exploitant

Par **Virginie J**, le **13/12/2016** à **12:02**

Bonjour,

Je vais essayer d'être brève.

Je suis actuellement hébergée chez des exploitants agricoles qui ont leur propre caveau (local non commercial donc car il est sur leur propriété et vendent exclusivement leur vin).

Les propriétaires ont également une auberge avec cuisine aux normes.

Ils acceptent de me laisser utiliser la cuisine et vendre mes produits dans leur caveau sans échange monétaire; la seule condition est bien évidemment de vendre également leur vin (je ne touche rien non plus sur ces ventes).

Ma question est : Quelles sont les dispositions à prendre pour vendre mes produits en toute légalité dans leur caveau? Quels sont les papiers administratifs à remplir ou contrat à créer pour que tout cela soit légal?

J'ai déjà contacté la CMA de ma région qui n'a pu m'apporter de réponse et m'a conseillé de contacter l'expert comptable des proprios (qui ont plus de 80 ans). Cela va prendre du temps et j'ai déjà passé ma formation HACCP sans savoir si cela sera faisable ou pas... Alors avant de commencer d'autres démarches, j'aurais aimé avoir une réponse sur si je vais pouvoir vendre mes produits ou pas dans ce caveau :/

Je vous remercie par avance pour vos lumières :)

Je vous souhaite une bonne journée.

Virginie

Par **Virginie J**, le **15/12/2016** à **10:24**

Bonjour,

Je remonte mon message, et espère une réponse de votre part si quelqu'un en a une :)

Merci beaucoup et bonne journée